

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Budget principal et annexe



NOTE DE PRESENTATION

Préambule

La présente note de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, s'effectue au choix des personnes intéressées, soit par :

- Consultation sur place,
- Consultation sur le site internet de la ville à l'adresse www.saint-aubin-de-medoc.fr, rubrique vie municipale, budget et orientations budgétaires.
- Envoi dématérialisé sur simple demande par mail à formuler à l'adresse finances@saintaubindemedoc.fr

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation.

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate ⁽¹⁾ qui regroupe les communes 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

(1) Source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr> du ministère du budget et des comptes publics.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2019 du budget principal a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 11 février 2019 ;
- Le vote du budget primitif 2019 intervenu le 18 mars 2019 ;
- Le budget supplémentaire adopté le 24 juin 2019 ;
- Deux décisions modificatives votées les 18 novembre 2019 et 16 décembre 2019.

I. Les résultats 2019

Section	Reprise résultats 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat d'exécution 2019	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	1 314 231.70	1 314 231.70	996 205.37	996 205.37
Investissement	-781 256.91	0.00	346 953.02	-434 303.89
Total :	532 974.79	1 314 231.70	1 343 158.59	561 901.48

Le résultat de clôture est excédentaire de 561 901.48 €, compte tenu des résultats par section suivants :

- Un excédent de 996 205.37 € de la section de fonctionnement
- Un besoin de financement de 434 303.89 € de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat global de clôture 2019 couvre le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (537 897.86 €), d'où un résultat cumulé excédentaire de 24 003.62 €. Les restes à réaliser comprennent 962 617.86 € de dépenses et 424 720 € de recettes, recettes qui intègrent un reste en matière d'emprunts.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- Les écarts éventuels liés aux taux de prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- La non-exécution pendant l'exercice de certains projets.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2019, il conviendra, dans la présente note de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes depuis ces trois dernières années.

II. Section de Fonctionnement

Le résultat d'exécution 2019 de la section de fonctionnement atteint 996 205.37 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent **9 445 133.86 €** dont le détail est le suivant :

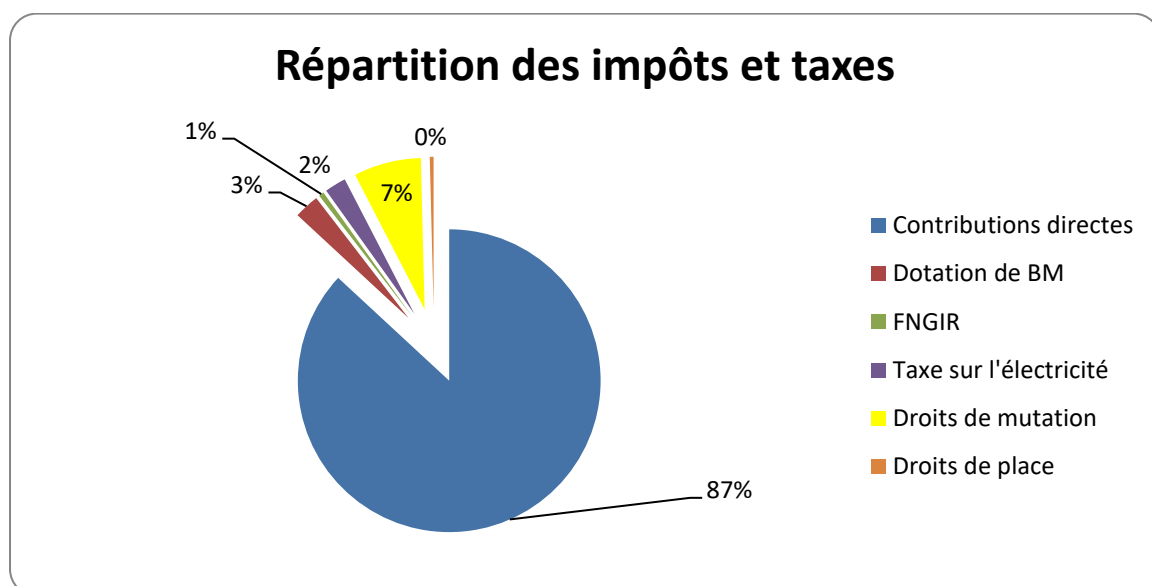
Recettes de fonctionnement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
013	Atténuation de charges	164 392	102 424	100 000	74 965	74.96 %
70	Produits des services	1 233 313	1 257 692	1 251 400	1 353 599	108.17 %
73	Impôts et taxes	6 398 369	6 471 140	6 407 110	6 794 707	106.05 %
74	Dotations et participations	1 080 703	1 000 553	1 004 800	1 026 093	102.12 %
75	Autres produits gestion courante	22 107	29 628	23 400	32 057	136.99 %
77	Recettes exceptionnelles	245 266	84 393	1 000	5 373	
042	Opération d'ordre	151 302	155 530	158 670	158 340	99.79 %
Total recettes de fonctionnement :		9 295 453	9 101 360	8 946 380	9 445 134	105.57 %

Le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est **105.57 %**. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines ».

1. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul 73 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

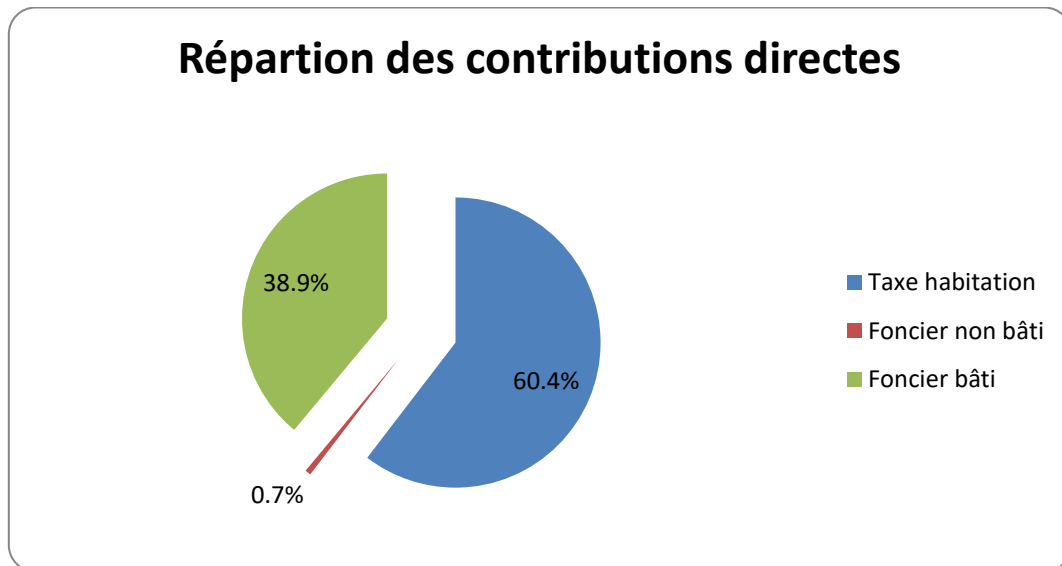
- Une évolution de **+ 323 567 €** par rapport au compte administratif 2018,
- Un taux d'exécution de **106.05 %**, donc supérieur à la prévision budgétaire.



a) Contributions directes

Les contributions directes (article 73111) totalisent 5 904 025 €.

La répartition entre les différentes taxes de ce produit fiscal est la suivante :



b) La dotation versée par la Métropole

La commune de Saint-Aubin de Médoc perçoit de Bordeaux Métropole une dotation de solidarité métropolitaine dont le montant perçu en 2019 (181 391.77 €) est en augmentation par rapport à 2018 (173 332.34€).

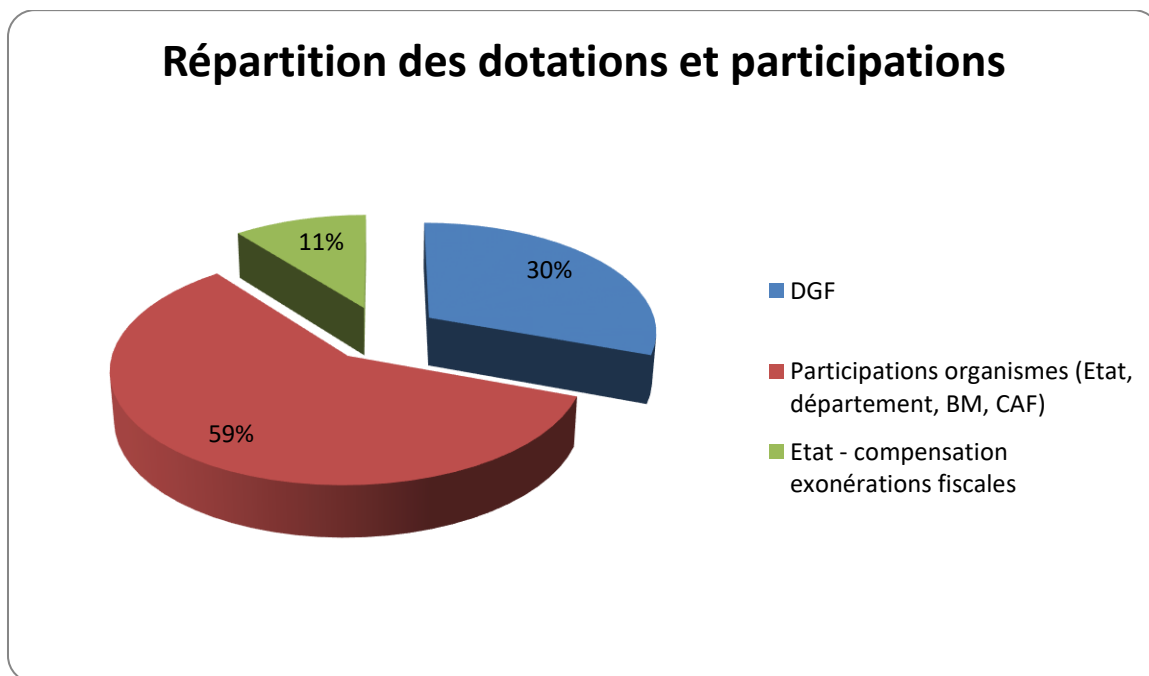
c) Autres éléments remarquables

Au-delà des contributions directes et de la dotation versée par Bordeaux Métropole, on peut relever les éléments suivants :

- **Les taxes additionnelles aux droits de mutations** : elles totalisent 489 035 €, soit un montant stable par rapport à 2018, (481 156.92 €).
- **La taxe sur l'électricité** : elle totalise 155 440.58 €, contre un produit de 2018 de 159 620.56 €.
- **Les droits de place** : ils totalisent 27 508.10 € en 2019 contre 32 349.65 € en 2018.
- **Le Fond National de garantie individuelle des ressources(FNGIR)** : Les produits sont constants à hauteur de 37 307 €.

2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

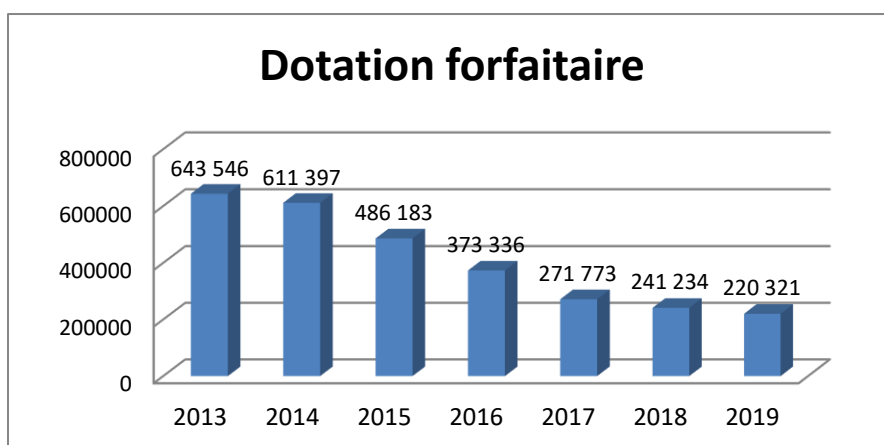
Ce chapitre budgétaire représente 11 % des recettes réelles de fonctionnement et connaît une augmentation de **25 540 €** par rapport à 2018. La répartition des recettes de subventions est la suivante :



a) Dotation globale de fonctionnement

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation globale de fonctionnement, composé d'une dotation forfaitaire et d'une dotation de solidarité rurale (DSR).

- La dotation forfaitaire a évolué de la façon suivante :

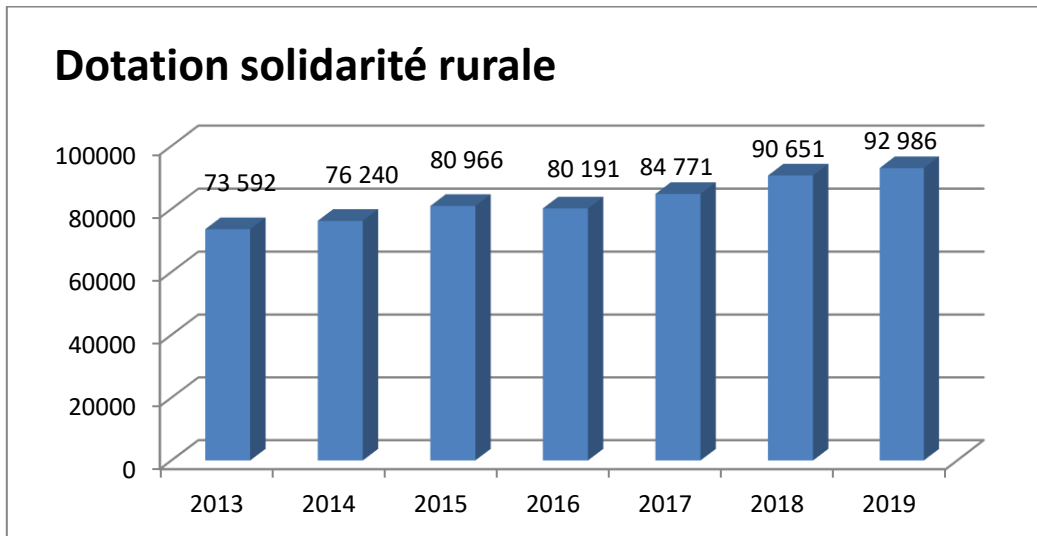


Soit entre 2013 et 2019 :

- 423 225 €
- 65.76 %

b) Dotation de solidarité rurale

Le 2ème concours financier composant la DGF est la DSR.

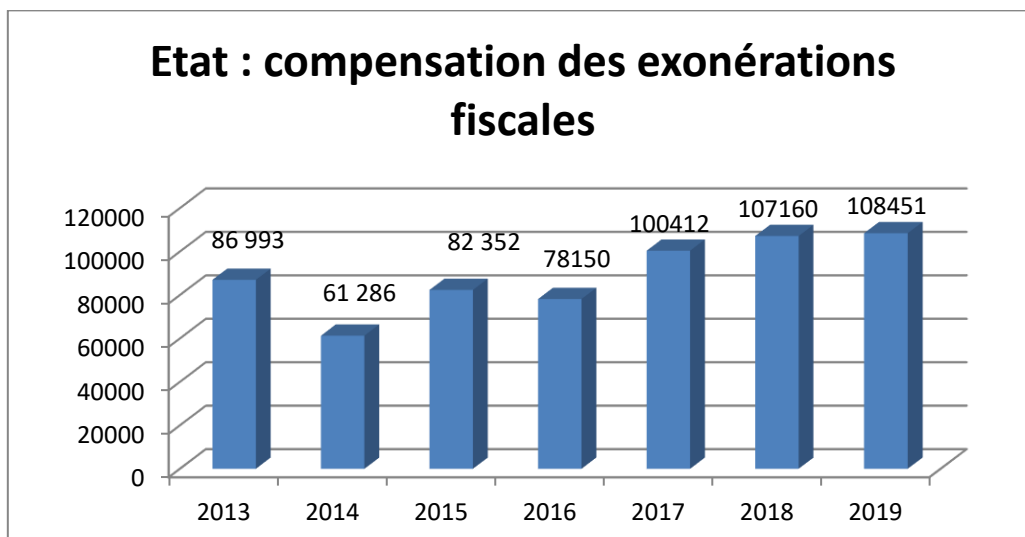


c) Participations divers organismes

Les participations et subventions (articles 74718 à 7478) totalisent 603 825 € en 2019 contre 535 792 € en 2018. Cette augmentation porte essentiellement sur les participations de la CAF (+ 54 000 €).

d) Les autres évolutions remarquables

Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux (articles 7483) ont évolué de la manière suivante :



3. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Le chapitre 013 « atténuation de charges » comptabilise 74 964.79 € en 2019 contre 102 424.46 € en 2018. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie, et les participations de l'Agence de Services et de paiement (ASP). Ces participations portent sur les contrats de travail visant l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi.

Le chapitre 70 « produits des services » totalise 1 353 598.55 € contre 1 257 692.32 € en 2018 et enregistre un taux d'exécution de 108.17 %.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » totalise 32 056.54 € en 2019 et comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles, les redevances des jardins partagés et les mécénats dans le cadre du festival des Noctambules. Pour mémoire, la forte variation par rapport à 2016 s'explique par la reprise de l'excédent du budget annexe du lotissement communal Le Mont Saint Pey dont le montant s'élevait à 855 235.09 €.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » : qui totalise 5 287.59 € enregistre principalement les remboursements de sinistres.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » comptabilise :

- Les travaux en régie
- L'amortissement des subventions
- La neutralisation de l'amortissement de l'attribution de compensation investissement.

B. Les dépenses de fonctionnement

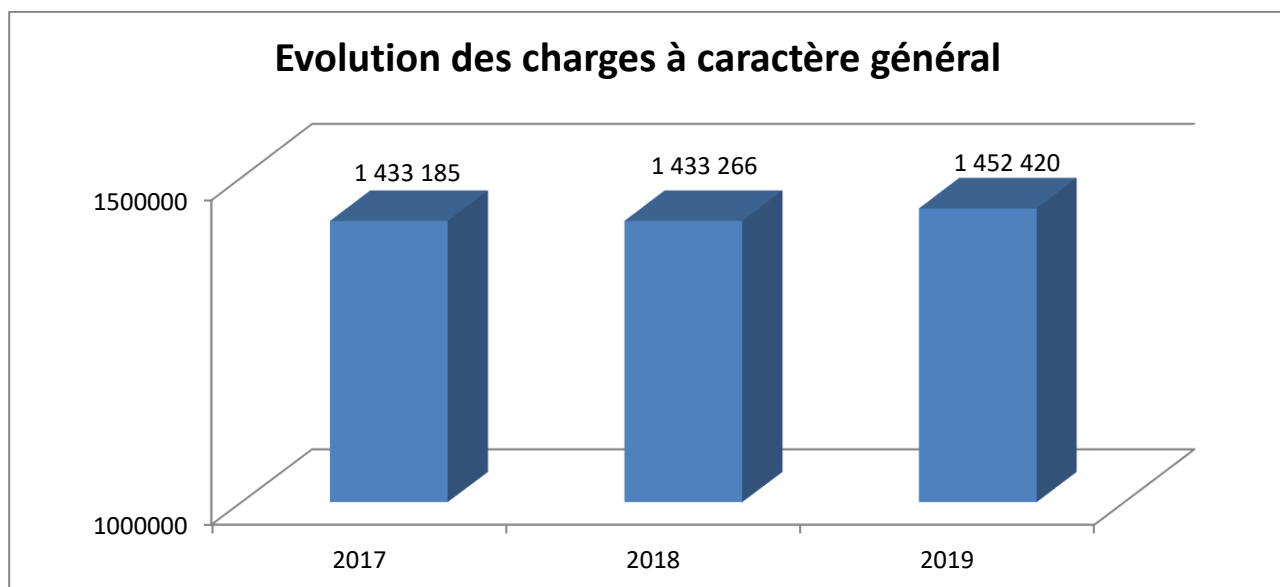
Les dépenses de fonctionnement totalisent **8 448 928.49 €**. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	1 433 185	1 443 266	1 457 115	1 452 420	99.68 %
012	Charges de personnel	4 061 593	4 060 542	4 220 000	4 214 978	99.88 %
014	Atténuation de produits	1 730 777	1 704 634	1 663 605	1 659 955	99.78 %
65	Autres charges de gestion courante	241 082	245 132	264 260	253 068	95.76 %
66	Charges financières	369 507	388 514	351 938	343 138	97.50 %
67	Charges exceptionnelles	20	1 113	1 000	246	24.60 %
042	Opération d'ordre	709 780	562 492	525 235	525 123	99.98 %
023	Virement à la S.I			463 227		
Total dépenses de fonctionnement :		8 545 945	8 405 693	8 946 380	8 448 928	

1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement

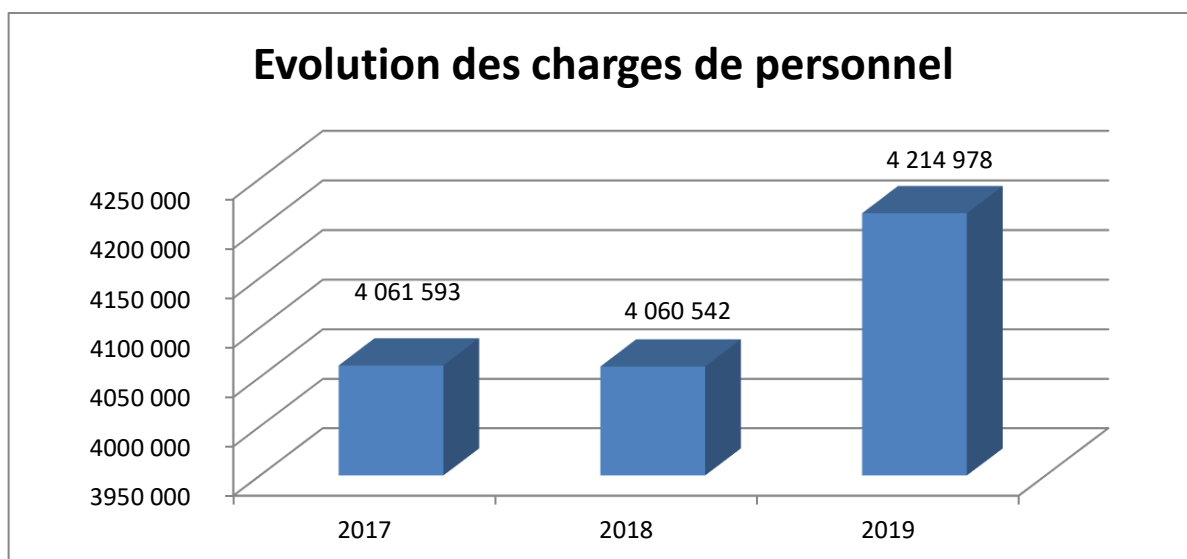
a. Chapitre 011- charges à caractère général

Ce chapitre totalise 1 452 420.40 € et représente 18 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une augmentation de 9 154 € par rapport à 2018 et atteint un taux de réalisation de 99.68%.



b. Chapitre 012 – charges de personnel

Ce chapitre budgétaire totalise 4 214 977.57 € et représente 53 % des dépenses réelles de fonctionnement. La moyenne de la strate est de 56.46 % en 2018.



Les charges de personnel sont en légère hausse par rapport à celles de 2018. Les dépenses de personnel tiennent compte des évolutions suivantes :

- L'application de la 2ème phase des mesures du PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), après une pause d'une année en 2018, impactant à la hausse la masse salariale des collectivités territoriales,
- L'effet vieillesse du G.V.T. (c'est-à-dire l'augmentation strictement liée à l'ancienneté, soit les avancements d'échelon).
- La partie glissement et technicité du G.V.T, c'est-à-dire l'impact des promotions internes et des nominations en cas de réussite aux concours ou examens professionnels.
- En 2019, la commune a organisé les élections européennes,
- Des recrutements supplémentaires nécessaires pour renforcer les équipes : 3^{ème} policier municipal, agent des services techniques et animateurs afin d'être en conformité avec les règles d'encadrement...

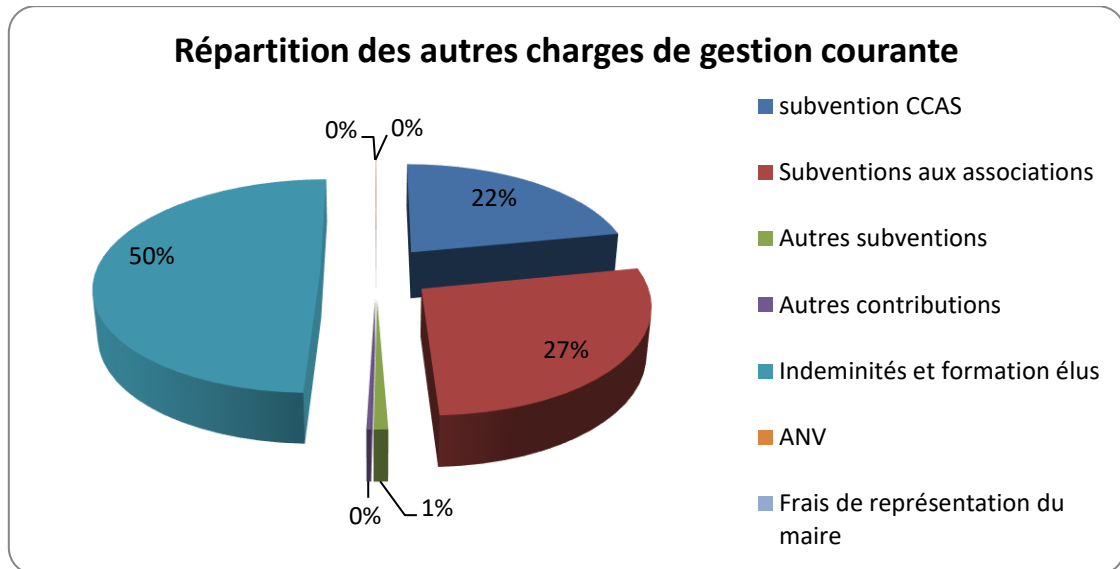
Les différentes charges sont en partie compensées par des redéploiements de compétences, (le non-remplacement de départ en retraite quand cela peut être envisagé) et à l'effet de Noria, c'est-à-dire le remplacement des départs par des agents moins avancés dans leur carrière.

c. Chapitre 014 – atténuation de produits

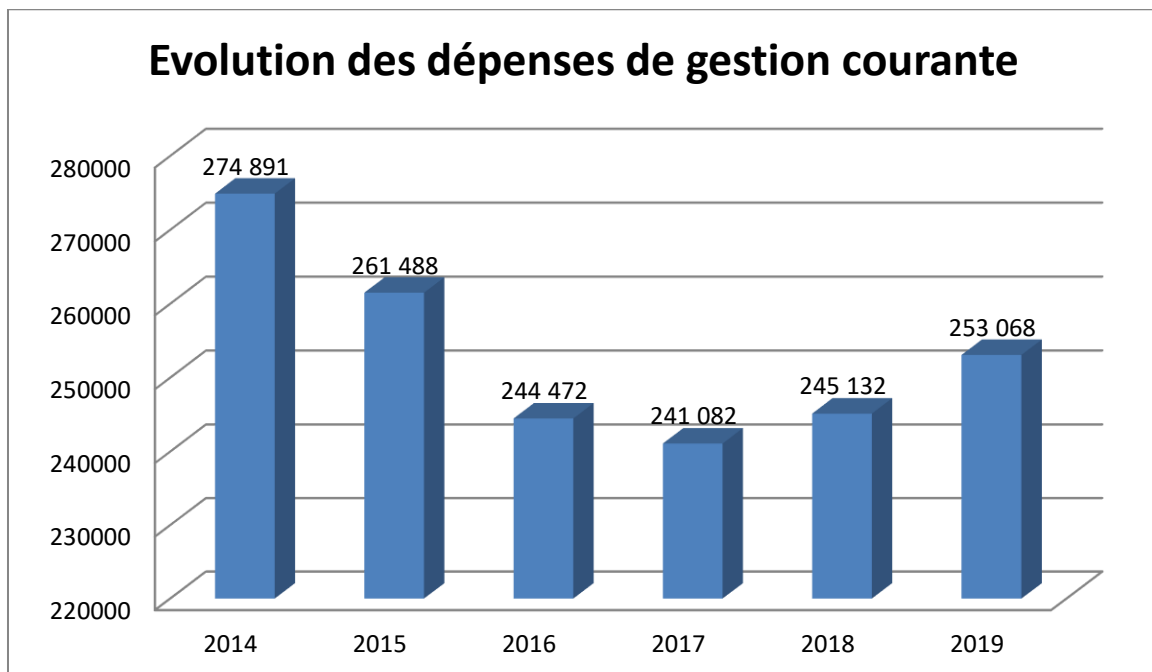
Ce chapitre budgétaire totalise 1 659 955.22 € et représente 21% du des dépenses réelles de fonctionnement L'essentiel de cette somme correspond au versement de l'attribution de compensation à Bordeaux Métropole. On trouve également dans ce chapitre, le reversement dans le cadre de la loi SRU ainsi que le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

d. Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 253 067.76 € et représente 3 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il est en légère augmentation par rapport à 2018 et atteint un taux de réalisation de 95.76 %. Ces autres dépenses de gestion courante se décomposent de la façon suivante :

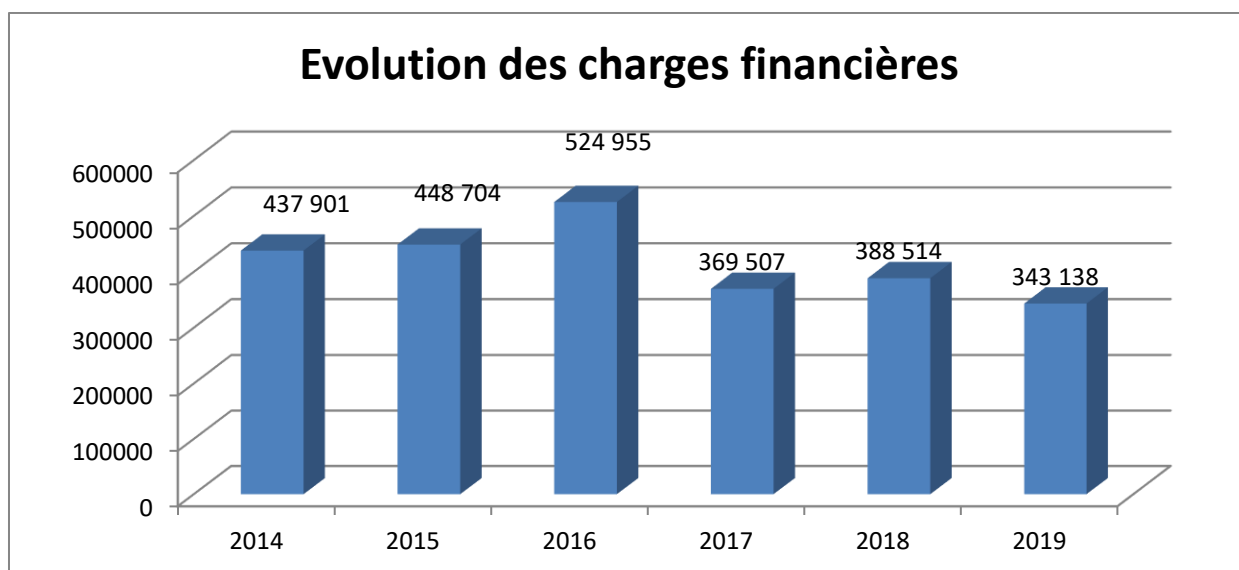


Quant à l'évolution de ces dépenses au cours des dernières années, elle a été la suivante :



e. Chapitre 66 – charges financières

Ce chapitre représente 5 % des dépenses réelles de fonctionnement et à un taux de réalisation de 97.50 %. Les charges financières ont varié ces dernières années de la façon suivante :



Ces dépenses sont en légère hausse et s'expliquent par le remboursement anticipé d'un de nos emprunts auprès du Crédit Agricole.

f. Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » : aucune observation particulière.

Enfin, le chapitre 042 « opérations d'ordre de transferts entre section » comptabilise 525 123 € au titre des amortissements des biens d'investissements ;

III. Section d'Investissement

L'exécution budgétaire 2019 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de 346 953.02 €.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent 2 156 382 €, et se décomposent de la manière suivante :

Recettes d'investissement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
10	Dotations et fds propres	270 038	354 157	1 372 631.70	1 377 178	100.33 %
13	Subventions d'investissements	112 133	68 097	361 917.31	185 639	51.29 %
16	Emprunts et dettes	0.00		795 567.18		
21-23	Recettes d'équipements					
165	Dépôts et cautionnement					
021	Virement section fonct			463 227		
024	Produit des cessions			42 500		
040	Opération d'ordre entre section	709 780	562 492	525 235	525 124	99.98 %
041	Opérations patrimoniales	18 924		69 648	68 441	98.27 %
Total recettes d'investissement :		1 110 876	984 746	3 630 726.19	2 156 382	

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

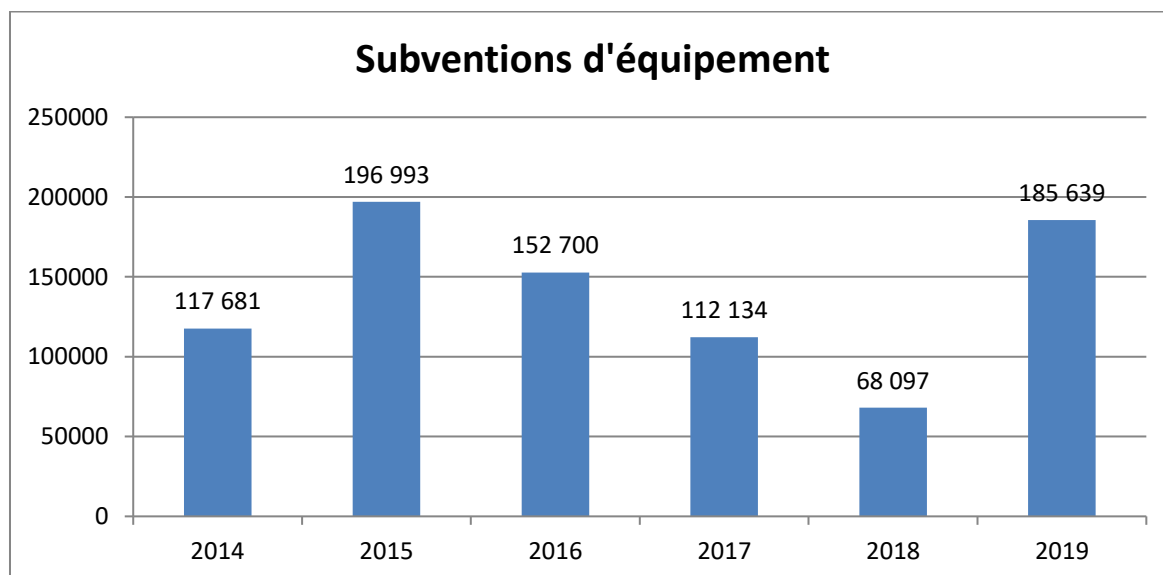
Ce chapitre totalise 1 377 178 € avec un taux de réalisation de 100.33 %. Les recettes encaissées correspondent :

- Au **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** au titre de l'année 2018 qui atteint 40 701 € ;
- A l'**affectation en investissement du résultat de fonctionnement 2018** de 1 314 231.70 € ;
- Au versement de la **taxe d'aménagement** (ancienne taxe locale d'équipement) versée par Bordeaux Métropole.

2. Chapitre 13 - Subventions d'investissement

Ce chapitre totalise 185 639.50 € et le taux de réalisation est de 51.29 %.

L'historique de ces dernières années en matière de subventions reçues est le suivant :



Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

Après une phase de remboursement, la commune a emprunté pour 400 000 € afin de financer les dépenses d'équipement 2019 et notamment la rénovation du presbytère. Cependant, les fonds n'étant débloqués qu'en 2020, la somme apparait au compte administratif en restes à réaliser.

4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

- **Chapitre 040** correspond aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042. Il s'agit de la contrepartie des dotations aux amortissements des biens d'investissement (comptes 28).
- **Chapitre 041** correspond aux opérations patrimoniales, c'est-à-dire les écritures relatives à la mise à jour entre l'actif du comptable et l'inventaire de la commune.

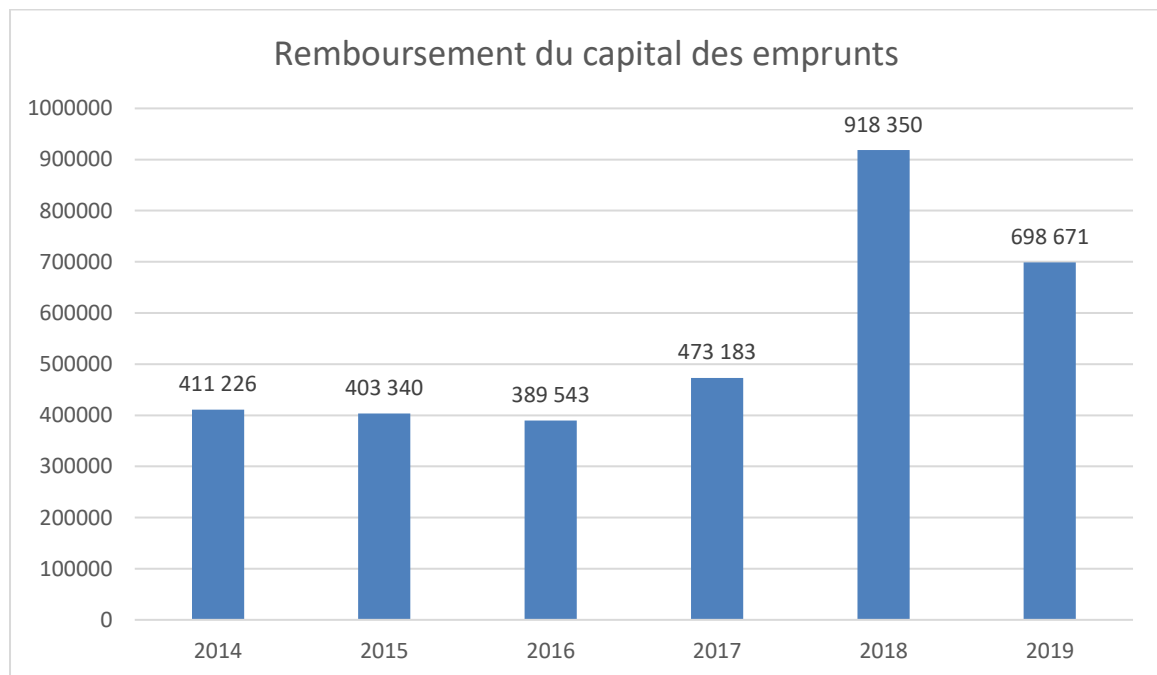
B. Les emplois d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent **1 809 428.98 €**. Elles se décomposent de la manière suivante :

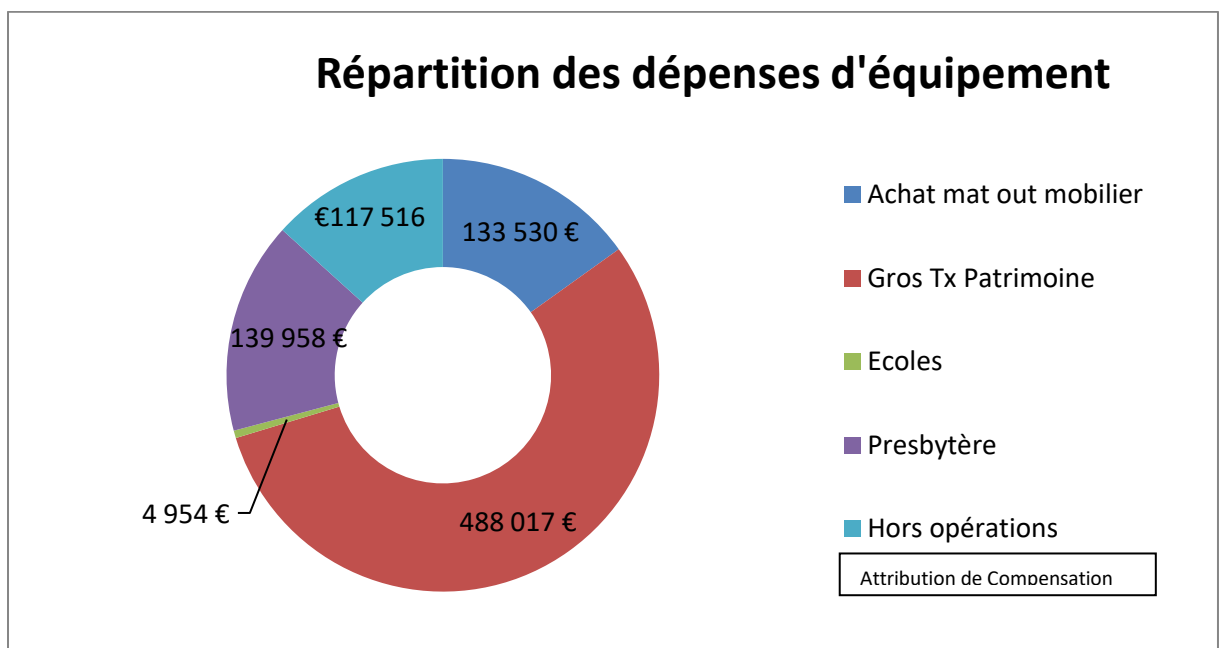
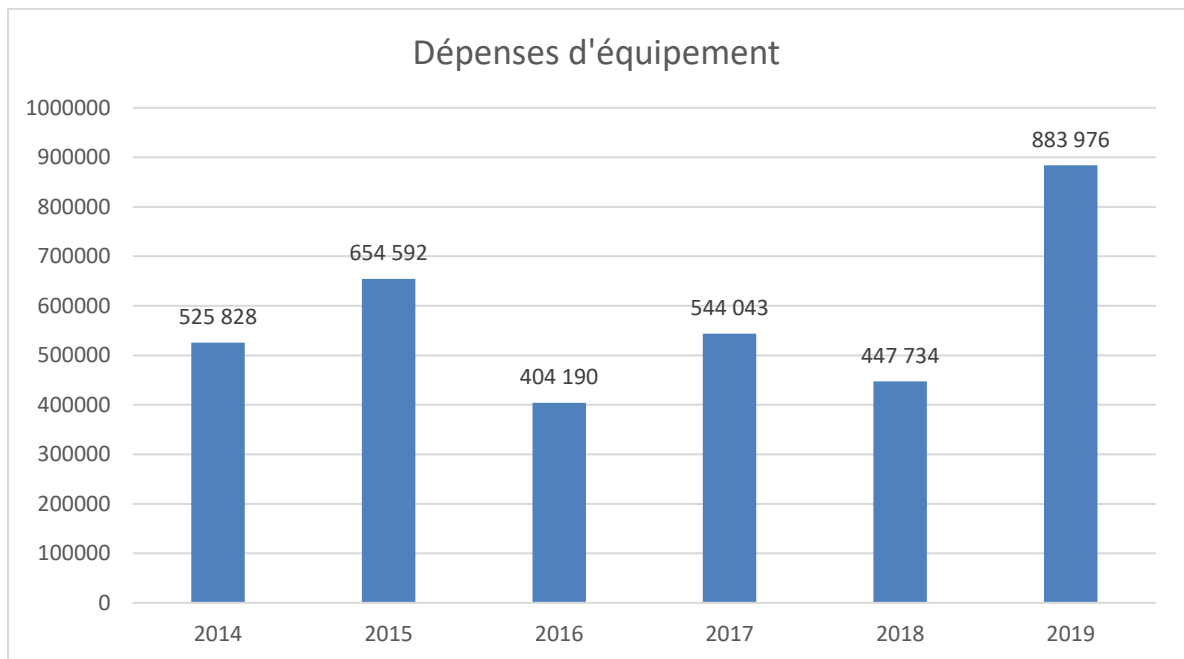
1. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a. Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 698 671.37 € au titre du remboursement en capital d'emprunts et comme en 2018, également le remboursement anticipé. Ces dépenses ont varié ces dernières années de la manière suivante :



b. Dépenses d'équipement



c. Les principales réalisations de l'année 2019

- Renouvellement de matériel pour le fonctionnement des services
- Aménagement végétal de la Route de Saint-Médard
- La refonte du site internet de la commune
- Eclairage public de la Route de Pont à Cot
- Eclairage public de la Route de Joli Bois
- Eclairage public du Chemin des Vignes
- Mise en place de la vidéoprotection
- Les tribunes du stade
- La réfection du sol des tennis couverts
- Acquisition de modules complémentaires pour le skate parc
- Travaux de revêtement de sol de la salle Hermès
- Poursuite du renouvellement du mobilier scolaire de l'Ecole Molière
- Agrandissement du bureau de direction de l'Ecole Charles Perrault
- Création du parcours de santé Les Pins
- Le début des travaux de la réhabilitation du Presbytère

d. Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

- Le chapitre 040 « opération d'ordre entre section » est la contrepartie du chapitre 042 des recettes de fonctionnement et correspond aux amortissements des subventions d'investissement.

Grâce aux efforts engagés depuis 2014 et à la maîtrise des dépenses, la commune a une situation saine et une capacité d'autofinancement dû aux excédents dégagés pour la quatrième année. De plus, elle poursuit son désendettement.

BUDGET ANNEXE – ESPACE VILLEPREUX

Les résultats 2019 :

Section	Reprise résultats 2018	Résultat d'exécution 2019	Résultat de clôture 2019
Fonctionnement	8 006.48	7 917.77	7 917.77
Investissement	-14 313.58	7 878.40	-6 435.18
Total :	-6 307.10	15 796.17	1 482.59

Le résultat de clôture est excédentaire de 1482,59 € et par conséquent ce budget présente un retour à l'équilibre.

1- Section de Fonctionnement

Le résultat d'exécution 2019 de la section de fonctionnement atteint 7 917.77 €.

- **Les recettes de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement totalisent 213 946 €, leur taux de réalisation est de 97.29 %.

Recettes de fonctionnement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
70	Produits des services	10 695	11 269	11 500	10 027	87.19 %
74	Dotations et participations	0	0	7 810		0
75	Autres produits gestion courante	180 342	210 175	195 500	202 992	103.83 %
77	Recettes exceptionnelles	2 849	0	100		0
042	Opération d'ordre	4 651	0	5 000	927	18.54 %
Total recettes de fonctionnement :		198 537	221 444	219 910	213 946	97.29 %

Le chapitre 70 « Produits des services » totalise 10 027.44 €, il s'agit des provisions pour charges des locataires.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » totalise 220 992.08 € et représente 95 % des recettes réelles de fonctionnement. Il comprend :

- Les recettes provenant des loyers, qui sont en légère hausse par rapport à l'exercice 2018.
- Les recettes issues des activités commerciales, en diminution par rapport à 2018, soit 13 000 € de moins.

- **Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement totalisent 206 028.62 €, leur taux de réalisation est de 93.69 %.

Dépenses de fonctionnement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	144 994	157 484	167 650	153 944	91.82 %
012	Charges de personnel	48 527	49 616	50 000	49 845	99.69 %
67	Charges exceptionnelles		517			
042	Opération d'ordre	4 230	5 820	2 260	2 239	99.06 %
Total dépenses de fonctionnement :		197 751	213 437	219 910	206 028	93.69 %

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » totalise 153 944.34 €, soit 76 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » totalise 49 845.49 € et représente 24 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » comptabilise 2 238.79 € au titre des amortissements des biens d'investissement.

2- Section d'Investissement

Le résultat d'exécution 2019 de la section d'investissement atteint 7 878.40 €.

- **Les ressources d'investissement :**

Les ressources d'investissement totalisent 10 245.27 €.

Recettes d'investissement		CA 2017	CA 2018	Prévisions 2019	CA 2019	Taux d'exécution
10	Dotations et fds propres	24 264	786	8 006.48	8 006	100 %
13	Subventions d'investissements	50 000	0	0	0	
16	Emprunts et dettes	0	0	10 487.10	0	0 %
040	Opération d'ordre entre section	4 230	5 820	2 260	2 239	100 %
041	Opérations patrimoniales	44 749	0	0		
Total recettes d'investissement :		123 243	6 606	20 753.58	10 245	49.36 %

Le chapitre 10 « Dotations et fonds propres » totalise 8 006.48 €, correspondant à l'affectation du résultat de fonctionnement 2018.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » totalise 2 238.79 € et correspond à l'amortissement des biens d'investissements.

- **Les emplois d'investissements**

Le montant des dépenses d'investissement est de 2 366.87 € décomposé de la façon suivante :

- 1 440 € de frais d'études
- 926.87 € de travaux en régie

RESULTATS CONSOLIDES

Situation financière au 31/12/2019

en €	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Résultats exercice 2019	Solde des RAR au 31/12/2019	Résultat consolidé
Budget Principal				
Fonctionnement	1 314 231.70	996 205.37		24 003.62
Investissement	-781 256.91	346 953.02	- 537 897.86	
Totaux	532 974.79	1 343 158.39	-537 897.80	
Budget annexe - Espace Villepreux				
Fonctionnement	8 006.48	7 917.77		1 482.59
Investissement	-14 313.58	7 878.40		
Totaux	-6 307.10	15 796.17		
TOTAL				25 486.21